

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Séance # 4 du 7 avril 2025 à 19h

Membres présents

| | Présent | Absent |
|--|---------|--------|
| Parents : | | |
| Mme Marie-Josée Girard, présidente | X | |
| Mme Mylène Thibault, vice-présidente | X | |
| Mme Mylène Boily-Perron | X | |
| Mme Marie-Andrée Pronovost | X | |
| Mme Marie-Pier Gendron | X | |
| Mme Marie-Christine Lemieux | X | |
| Membres du personnel : | | |
| Mme Émilie Lafleur, enseignante | X | |
| Mme Christine Marquis, enseignante | X | |
| Mme Marie-Pier Sirois, enseignante | X | |
| Mme Sylvianne Lessard, psychoéducatrice | X | |
| Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école | X | |
| Mme Andrée Pelletier, responsable SDG | X | |

Substitut : aucun

Membre du public : plusieurs parents et des enseignants sont présents.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h00.

Mme Girard explique comment se déroulera la rencontre.
Elle demande le respect et la collaboration.

1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Chaque membre se présente au public.
Après vérification, le quorum est atteint.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par madame Emilie Lafleur d'accepter l'ordre du jour présenté.
Adopté à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Correction à faire au point 1.2 : enlever Mme Lyne Lachance
Correction à faire au point 1.4 : adoption du procès-verbal
Ajout au point 1.5 : achat de jeux pour le préscolaire et les 1^{re} année.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par madame Mylène Boily-Perron d'accepter les corrections à faire et le procès-verbal présenté.
Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.6 Intervention du public

Mme Girard explique la façon de procéder pour les questions et pour prendre la parole.

Les parents présents dont : M. Gagné, M. Grenon, Mme Gagné, M. Brochu, Mme Métivier, Mme Brosseau et Mme Taing qui nous posent leurs questions.

- Y a-t-il une option de diviser les élèves (ceux qui ont du potentiel) pour faire 1 groupe d'anglais intensif ?

- Est-ce qu'on peut maintenir l'anglais intensif ?
- Est-il possible que les parents en dehors du CÉ puissent voter ?
- Quelle étude amène à prendre cette décision ?
- Est-ce possible de modifier la grille horaire ?
- Quelle est la motivation qui amène le changement de programme ?
- Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour le maintenir ?
- Quelles seraient les conditions pour maintenir l'anglais intensif ?
- Pourquoi revenir en arrière (on régresse) ?

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Spectacle 3^e cycle fin d'année

Le spectacle se tiendra à l'Église de St-Jean Chrysostome, le 17 juin prochain à 18h30. Le coût des billets sera de 7.00\$ pour payer l'église et les musiciens qui accompagneront les élèves de 5^e et 6^e année.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Boily-Perron et appuyé par madame Émilie Lafleur d'approuver la tenue du spectacle.

Adopté à l'unanimité

2.2 Grille-matière 2025-2026

Mme Karine Poitras donne les informations et nous présente les données recueillies.

Lecture de la loi venant de l'instruction publique. Selon la LIP (Loi sur l'instruction publique) du Québec, la grille-matière au primaire est un outil de planification établi par le ministère de l'Éducation. Elle détermine le temps minimal à consacrer à chaque discipline au cours d'une année scolaire, pour chaque cycle du primaire (1^{er}, 2^e et 3^e cycles)

Principes de la grille-matière au primaire

- Obligations ministérielles :
- Le ministère établit une grille de base, qui comprend :
 - Le nombre d'heures par matière par cycle (en moyenne hebdomadaire ou annuelle);
 - Le nombre total d'heures d'enseignement (généralement environ 25 heures par semaine);
 - Souplesse pour les écoles;
- Les écoles ont une certaine latitude pour adapter la grille à leur réalité, tant que les minimums ministériels sont respectés. Cela permet d'intégrer des projets particuliers, des approches pédagogiques variées ou des besoins locaux.
- Exemples de matières obligatoires :
 - Français
 - Mathématique
 - Univers social
 - Science et technologie
 - Culture et citoyenneté québécoise
 - Éducation physique et à la santé
 - Arts (arts plastiques, musique, art dramatique ou danse)
 - Anglais langue seconde (introduit progressivement à partir du 1er cycle)
- Temps d'enseignement minimal annuel (approximation) :
 - Français : ~9 à 10 heures/semaine
 - Mathématique : ~5 heures/semaine
 - Autres matières : réparties selon la grille officielle
- Objectifs de la révision annuelle de la grille-matière:
 - L'objectif est de répondre aux besoins des élèves. La grille-matière peut être ajustée pour mieux répondre aux besoins particuliers d'une cohorte ou d'un milieu (ex. : plus de temps en français, soutien en mathématiques, ajout d'activités culturelles ou sportives).
 - Également, s'adapter aux ressources disponibles. En fonction des ressources humaines (enseignants disponibles), matérielles ou financières, l'école peut devoir adapter sa grille.

- Respecter l'autonomie de l'école.
 - En vertu de la LIP, notamment des articles concernant le rôle de la direction et du conseil d'établissement, l'école dispose d'une marge de manœuvre pour adapter son offre dans le respect des cadres imposés.
- Processus pour élaborer la grille-matière :
- Rencontre avec le CPEE;
 - Discussion préliminaire avec le CÉ (conseil d'établissement);
 - Discussion avec les enseignants, rencontres en équipe niveau;
 - Présentation de propositions au CPEE;
 - Présentation à l'assemblée des enseignants et vote de la grille-matière;
 - Présentation et approbation au CÉ;
 - Les résultats des élèves ainsi que l'organisation scolaire sont considérés pour élaborer la grille-matière.
 - En 2025-2026, il y aura : 2 classes de préscolaire, 2 classes de 1^{re} année, 1 classe de 2^e année, 1 classe de 3^e année, 1 classe de 3^e-4^e année, 1 classe de 4^e année, 1 classe de 5^e année, 1 classe de 5^e-6^e année et une classe de 6^e année. Nous conservons nos 4 classes CATSA.
 - Selon notre cible du projet éducatif, nous souhaitons que nos élèves obtiennent 70% et plus en français et en mathématique.
 - Présentement en 6^e année, dans les groupes 601, 602 et 650, il y a 23 élèves (sur 62 élèves) qui n'atteignent pas la cible de 70% en français ou en mathématique.



| Années/Matières | Lire | Écrire | Raisonner | Résoudre |
|-----------------|-------|--------|-----------|----------|
| 2017-2018 | 66% | 76,6% | 87,2% | 91,5% |
| 2018-2019 | 68,3% | 67,7% | 63% | 82% |
| 2021-2022 | 58,8% | 72% | 76% | 74% |
| 2022-2023 | 86,8% | 65,8% | 94,7% | 94,7% |
| 2023-2024 | 60,5% | 65,1% | 81,4% | 86% |

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70% et plus à l'épreuve obligatoire, en 6^e année.

Pour le 3^e cycle, 5^e et 6^e année, il est proposé d'avoir 5 périodes par cycle en anglais. Il y aura deux périodes ajoutées lors d'un après-midi. Durant ces après-midis, les enseignantes titulaires accompagneront des élèves dans les autres classes. (soutien pédagogique)

Mme Émilie Lafleur nous présente les arguments des enseignants concernant la demande pour le changement vers l'anglais enrichi. Puisqu'il y a une baisse de clientèle et l'organisation scolaire qui se dessine pour les années à venir, il est difficile de concevoir qu'avec trois (3) groupes de 3^e cycle, la poursuite de la formule actuelle soit viable. Les élèves de 5^e année qui feront partie du groupe de 5^e-6^e année l'an prochain, se trouveraient à faire 2 fois le projet, donc faire son 3^e cycle en 1 an pour les autres matières. De plus, les faibles résultats constatés en lecture au cours des dernières années nous inquiètent. Rappelons que le projet éducatif vise l'amélioration des compétences en lecture et en mathématiques. La grille-matière proposée pour l'année 2025-2026 est une belle occasion d'offrir plus de temps de qualité pour l'apprentissage, la consolidation, la modélisation et l'accompagnement des élèves dans le développement de ces compétences.

- Mme Karine et Mme Marie-Josée Girard répondent aux questions des parents.

Les parents demandent s'il est possible d'avoir un seul groupe d'anglais intensif. Cela est impossible car il doit y avoir un titulaire et un spécialiste pour accompagner un seul groupe. On ne peut partager la tâche des enseignants ainsi.

Les parents se demandent si on peut maintenir l'anglais intensif. Ce n'est pas possible car la direction présente une grille-matière sans anglais intensif pour l'année 2025-2026. La grille-matière sera à nouveau, à approuver l'an prochain.

Les parents présents lors du CÉ, qui assistent à la rencontre ne peuvent voter pour la grille-matière. Cela est autorisé seulement aux membres du conseil d'établissement.

Les membres discutent pour comprendre le fonctionnement de la façon de faire pour répartir la grille-matière.

Les parents nomment qu'ils aimeraient faire quelque chose pour maintenir l'anglais intensif. Madame Karine explique que selon la loi sur l'instruction publique, (article 96,15) Le directeur de l'école prépare, après consultation du personnel concerné, la grille-matière et la soumet à l'approbation du conseil d'établissement.

Nous procédons au vote. Mme Thibault et Mme Pelletier s'occupe de vérifier les votes.

Après le décompte, la grille-matière a été acceptée.

Cependant à la demande d'un membre du conseil, après vérification, par Mme Girard, dans les règles de Régie interne 7.6.4,, nous devons avoir une case sur le vote qui donnait la possibilité de s'abstenir.

Donc, nous procédons à un 2^e vote.

Mme Thibault et Mme Pelletier vérifient les votes.

La grille-matière a été acceptée après le 2^e vote.

Approbation : 6

Contre : 5

Abstention : 1

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par madame Émilie Lafleur d'approuver le vote par les membres.

Adopté à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1 CVI-consultation obligatoire des élèves et du personnel

Ce seront les élèves de 4-5-6^e année qui répondront au questionnaire ainsi que le personnel de l'école. Les questions porteront sur leur sentiment du climat de sécurité à l'école.

3.2 Suivi financier du Service de garde et prévision 2025-2026

Mme Andrée Pelletier nous présente les budgets.
Elle nous explique que le SDG s'autofinance.

4. RAPPORTS

4.1 Rapport de la présidente

Elle a communiqué avec M. Proulx, qui s'occupe du projet concernant la sécurité autour de notre école. Plusieurs développements devraient se faire ce printemps. M. Proulx devrait venir nous expliquer le projet au prochain CÉ.

4.2 Rapport des enseignants et professionnels

Depuis, le retour de la relâche, promotion des énigmes en mathématiques, les élèves pourront gagnés des jeux d'évasion.

Mme Christine a fait l'achat d'un livre pour chaque classe qui servira pour la lecture printanière d'ici Pâques.

Avril est le mois de l'autisme et le mercredi 2 avril tout le monde s'est habillé en bleu.

Une belle Mosaïque pour le printemps qui se trouve dans le corridor, près de l'entrée principale a été confectionnée par les classes CATSA.

4.3 Rapport du Service de garde

Période d'inscription au SDG se termine le 11 avril.

Un nouveau document (Programme d'activité au SDG), venant du Ministère devra être complété par l'équipe du SDG et présenté au CÉ.

Mme Andrée nous annonce son départ pour la fin de l'année scolaire 2025.

4.4 Rapport de la direction

Mme Youzhi Plourde, la nouvelle directrice adjointe, se présente aux membres.

4.5 Rapport de la représentante au comité de parents

Lors de la dernière rencontre, les sujets concernaient les écoles secondaires.

- Policier dans les écoles
- Lettre aux parents pour augmenter l'accessibilité aux spécialistes.

5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre :

Le 5 mai 2025

5.2 Coup de chapeau :

Merci aux parents et aux membres du personnel présents pour votre compréhension et votre collaboration.

Bravo à notre présidente pour sa neutralité.

Comité d'élèves qui sera formé – 5^e et 6^e année

Lors de la journée du 14 février – Porte ton PYJ – notre école a amassé un montant de 558.25 \$ pour opération Enfant Soleil.

6. CORRESPONDANCE

Aucune

7. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

Approbation journée pédagogique du SDG

Invité : M. Proulx devrait être présent.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8.1 Heure de la levée de l'assemblée : 21h10

Marie-Josée Girard
Présidente

Mme Karine Poitras
Directrice